

Nous prétendons qu'il s'agit d'une époque antérieure, et les mots : « afin de préparer son départ pour la France », le prouvent.

L'intention qu'avait Colomb d'aller offrir ses services au roi de France (Charles VIII et non Louis XI, comme le dit Muñoz (2), et encore moins François I^{er}, comme l'affirme Montesquieu) (3), date des premiers temps de son arrivée en Espagne. Nous avons une lettre du duc de Medina Celi, du 19 mars 1493, qui commence ainsi :

« Je ne sais si Votre Seigneurie [Mendoza] sait que j'ai hébergé longtemps dans ma maison Christophe Colomb, qui venait de Portugal et voulait aller auprès du roi de France pour qu'il lui donnât les moyens d'accomplir son entreprise de découvertes aux Indes (4) ».

Ce n'est donc pas le message officiel envoyé de Grenade, comme le dit M. d'Avezac, mais l'intervention du duc de Medina Celi, qui empêcha Colomb d'aller offrir ses services au roi de France; et cette hospitalité de deux ans, « por yo deterner le en mi casa dos años », nous reporte nécessairement au delà de janvier 1492.

Nous le répétons, la pièce inédite que nous avons signalée (5) avec son titre et ses repères de classement contient des comptes d'armement de Colomb pour ses voyages, et donne le chiffre exact de ce que la besace des malheureux juifs chassés d'Espagne a fourni de castillans et d'orfèvrerie à cet effet. C'est *de visu* que nous faisons cette déclaration.

Quant à la portée de la question de M. d'Avezac, « N'y

(2) *Historia del nuevo-mundo*, p. 61.

(3) *Esprit des lois*, livre XXI, chap. XXII.

(4) « No sé si sabe vuestra Señoría, como yo tove en mi casa mucho tiempo á Cristóbal Colomo, que se venia de Portugal, y se queria ir al Rey de Francia para que emprendiese de ir á buscar las Indias con su favor y ayuda... y por yo detenerle en mi casa dos años, y haberle enderendado á su servicio... » Navarrete, *Colección de viages*, vol. II, p. 21.

(5) *Essai critique*, XX, pp. 128 à 130.